

ACCOMPAGNEMENT À L'AUDIT SOCIAL



LA FORMATION

L'audit social permet aux entreprises de vérifier la conformité de leurs pratiques en matière de droit du travail et de gestion du personnel.

Il comprend un état des lieux sur site (contrats, temps de travail, rémunérations, obligations légales, registres). Une analyse approfondie est ensuite réalisée en cabinet avec la rédaction d'un rapport détaillé.

Les écarts et risques sont identifiés et assortis de préconisations concrètes pour une mise en conformité.

La restitution finale, interactive, aide le dirigeant à sécuriser sa gestion sociale et anticiper les contrôles.



LES OBJECTIFS

- Évaluer la conformité administrative et contractuelle des salariés (contrats, DPAE, titres de travail, visites médicales, sanctions disciplinaires)
- Contrôler la gestion et le suivi du temps de travail (émargements, badgeages, relevés horaires, respect des obligations légales et conventionnelles)
- Analyser la conformité des rémunérations (minimum conventionnel, non-discrimination, égalité professionnelle, cohérence des bulletins de salaire)
- Vérifier le respect des obligations sociales et réglementaires (affichages obligatoires, règlement intérieur, DUERP, registre unique du personnel)
- Fournir un rapport d'audit opérationnel (identifier les écarts, mesurer les risques encourus et proposer des préconisations concrètes de mise en conformité)



PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants, responsables RH, responsables administratifs et financiers ayant la charge de la gestion du personnel ;
- Managers et encadrants souhaitant comprendre les obligations légales liées aux salariés
- TPE/PME, entreprises du tourisme, hôtellerie, restauration et services, fortement exposées aux contrôles de l'Inspection du travail et aux contentieux prud'homax
- Plus largement, toute structure employant des salariés et désireuse de vérifier sa conformité sociale et réglementaire

PRÉ REQUIS

Maîtriser à l'oral et à l'écrit le français.

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
57 chemin des Sables - Saint Jean
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
formation@cemstbarth.com
www.cemstbarth.com

Siret : 130 004 708 00033
N° d'activité: 95 9700165497



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

OUTILS

- Analyse documentaire sur pièces (contrats, registres, bulletins de salaire, etc.). Observation et vérification sur site auprès des responsables concernés
- Entretiens et échanges interactifs avec le dirigeant et/ou le service RH
- Approche comparative entre la pratique de l'entreprise, les obligations légales et la convention collective
- Restitution orale et échanges pour favoriser la compréhension et la mise en action

MÉTHODE

- Grille de contrôle et check-lists de conformité sociale
- Documents de référence réglementaire (Code du travail, convention collective, obligations légales)
- Rapport d'audit écrit détaillant constats, écarts et préconisations
- Présentation PowerPoint pour la restitution et l'appropriation des résultats

PROFIL FORMATEUR

Tous les formateurs répondent aux exigences des cahiers des charges dont l'expérience professionnelle et les diplômes ont été validés.



La formation de vos projets commence ici...

PROGRAMME

1. Dossiers des salariés : contrats de travail, DPAE, titres de travail, visites médicales, sanctions disciplinaires
2. Conformité du contrôle du temps de travail : fiches d'émargement, badgeage, relevés horaires
3. Rémunérations : conformité avec le minimum conventionnel, vérification de la non-discrimination salariale ; comparaison de bulletins de salaire ; analyse d'un fichier des effectifs (Nom, prénom, date d'entrée, statut, fonction, classification, salaire de base)
4. Obligations légales et sociales : affichage obligatoire, règlement intérieur, Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
5. Registre unique du personnel : vérification de la tenue et de la conformité (format papier ou numérique)
6. Analyse et rédaction du rapport d'audit en cabinet.
7. Formalisation des constats et des écarts : diagnostic de conformité sociale.
8. Élaboration de préconisations pour la mise en conformité et la prévention des risques.
9. Restitution (1h)
10. Présentation PowerPoint des résultats
11. Échanges avec le dirigeant / les responsables
12. Discussion sur les risques encourus et les actions correctives à mettre en place

DURÉE

Il s'agit d'une formation de 7h

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Cette formation ne donne pas lieu à une évaluation.



FINALITÉ

- Attestation de fin de formation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches.

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap.
Veuillez contacter la référente handicap Alexia Louis au
05 90 27 12 55 ou par mail à : alexia.louis@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS
À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR
LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM